



LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU VINGT-SIX DÉCEMBRE**

DEUX MILLE DIX-NEUF

**Affaire 13-261219 : Evolution du tableau des effectifs
des emplois communaux / Suppression de postes dans
le cadre du transfert des compétences eau et
assainissement à la CIREst**

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **19 DÉCEMBRE 2019** et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 20

Absent (s) : 05

Procuration (s) : 04

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : Priscilla ALOUETTE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Marc Luc BOYER

L'an deux mille dix-neuf **LE VINGT-SIX DÉCEMBRE** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal

ABSENT(S) : Victorin LEGER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Aliette ROLLAND conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale

PROCURATION(S) : Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe à Laurence FELICIDALI - Jean Noël ROBERT conseiller municipal à Priscilla ALOUETTE - Jacques GUERIN conseiller municipal à Jean Luc SAINT-LAMBERT - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191226-DCM13-261219-
DE
Date de télétransmission : 30/12/2019
Date de réception préfecture : 30/12/2019

Affaire n°13-261219

Evolution du tableau des effectifs des emplois communaux / Suppression de postes dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement à la CIREst

1. Présentation générale et contexte

Les dispositions de Loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 et de la Loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes entraînent le transfert obligatoire, au 1^{er} janvier 2020, des compétences Eau et Assainissement à la CIREST.

En conséquence, conformément à l'article L 5211-4-1 du CGCT, le transfert des compétences eau et assainissement à la CIREST entraîne le transfert du service chargé de la mise en œuvre de ces compétences. Les fonctionnaires territoriaux et agents territoriaux non titulaires qui remplissent en totalité leurs fonctions dans un service ou une partie de service transféré sont transférés à la CIREST.

Il appartient donc, au conseil municipal, suite aux avis favorables des comités techniques de la commune et de la CIREST, de déterminer les suppressions de poste de la commune et les transferts de personnel à la CIREST à compter du 1^{er} janvier 2020.

CONSIDÉRANT l'article L 5211-4-1 du CGCT qui précise que le transfert des compétences Eau et Assainissement à la CIREST entraîne le transfert du service chargé de la mise en œuvre de ces compétences,

CONSIDÉRANT que, par conséquent, les agents qui remplissent leurs fonctions dans ce service sont transférés à l'EPCI, dans les conditions de statuts et d'emploi qui sont les leurs,

CONSIDÉRANT que les modalités de transfert font l'objet d'une décision conjointe de la commune et de l'EPCI prise après avis des comités techniques respectifs,

CONSIDÉRANT que cette décision sera finalisée par la signature d'arrêtés nominatifs portant transfert des agents concernés,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil municipal, suite aux avis favorables des comités techniques de la commune et de la CIREST, dans le cadre du transfert des compétences Eau et Assainissement au 1^{er} janvier 2020, de déterminer les suppressions de poste de la commune et les transferts de personnel relevant de ces compétences à la CIREST au 1^{er} janvier 2020,

CONSIDÉRANT l'avis du comité technique de la collectivité en date du 09 décembre 2019.

CONSIDÉRANT que Monsieur le Maire propose de transférer les personnels suivants à la CIREST :

- BERTIL Éric Jean René (adjoint technique - titulaire)
- DALLEAU Marie Jessica (adjoint administratif - titulaire)
- DEGOUTHO Joseph (adjoint technique - non titulaire)
- DELATTRE Michel (rédacteur pcp 1cl - titulaire)
- FOSSE Valentin Angélo (adjoint technique - stagiaire)
- GAUVIN Daniel Jean Fred (adjoint technique pcp 2cl - titulaire)

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191226-DCM13-261219-
DE
Date de télétransmission : 30/12/2019
Date de réception préfecture : 30/12/2019

Appelé à en délibérer,

Le Conseil municipal A LA MAJORITÉ par 20 voix POUR (Marc Luc BOYER, Maire - Laurence FÉLICIDALI 2^{ème} adjointe – Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe – André GONTHIER conseiller municipal - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Priscilla ALOUETE conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - René HOAREAU conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - MOGALIA Mélissa conseillère municipale), 04 CONTRE (Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale) :

ACCEPTE le transfert des personnels suivants à la CIREST et la suppression des postes correspondants de la commune à compter du 1 janvier 2020 :

- 3 postes d'adjoint technique
- 1 poste d'adjoint technique pcp 2cl
- 1 poste d'adjoint administratif
- 1 poste de rédacteur pcp 1cl

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toute pièce administrative et comptable.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191226-DCM13-261219-
DE
Date de télétransmission : 30/12/2019
Date de réception préfecture : 30/12/2019

**Affaire n° 15 :
TABLEAU DES EFFECTIFS au 01/12/2019**

FILIERES	GRADES	Cat.	POSTES PREVUS			POSTES POURVUS						POSTES DISPONIBLES		
			TC	TNC	Total	Titulaire		Intégré		Contract.		Total	TC	TNC
						TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC			
DIRECTION	Directeur Général des Services	A	1		1	1						1	0	0
	Total		1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
CABINET	Collaborateur du cabinet	A	1		1					1		1	0	0
	Total		1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0
ADMINISTRATIVE	Attaché Principal	A	2		2	2						2	0	0
	Attaché	A	4		4	1						1	3	0
	Rédacteur principal 1ère classe	B	3		3	3						3	0	0
	Rédacteur Principal 2ème classe	B	4		4	2						2	2	0
	Rédacteur	B	5		5	2						2	3	0
	Adjoint Adm Principal 1ère Classe	C			0							0	0	0
	Adjoint Adm Principal 2ème Classe	C	4		4	3						3	1	0
	Adjoint Administratif Territorial	C	28	2	30	20		1		2	2	25	5	0
Total		50	2	52	33	0	1	0	2	2	38	14	0	
TECHNIQUE	Ingénieur Principal	A	1		1							0	1	0
	Ingénieur	A	2		2							0	2	0
	Technicien Principal de 1ère classe	B	1		1	1						1	0	0
	Technicien Principal de 2ème classe	B	1		1							0	1	0
	Technicien	B	3		3	2				1		3	0	0
	Agent de Maîtrise principal	C	0		0							0	0	0
	Agent de Maîtrise	C	3		3	2						2	1	0
	Adjoint technique principal 1ère cl	C	4		2	4						4	0	0
	Adjoint technique principal 2ème cl	C	10		10	7						7	3	0
Adjoint technique territorial	C	77	18	95	36	1	23	2	14	13	89	4	2	
Total		102	18	120	52	1	23	2	15	13	106	12	2	
SANITAIRE & SOCIALE	Puéricultrice	A			0							0	0	0
	Educateur de Jeunes Enfants	A			0							0	0	0
	Assistant socio-éducatif	A			0							0	0	0
	Auxiliaire puériculture princ. 1ère classe	C			0							0	0	0
	Auxiliaire puériculture princ. 2ème classe	C	1		1			1				1	0	0
	Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C			0							0	0	0
	ATSEM principale de 2ème classe	C	3	11	14		1	2	3		5	11	1	2
Total		4	11	15	0	1	3	3	0	5	12	1	2	
SPORTIVE	Educateur Activités Physiques et Sportives	B	1		1					1		1	0	0
	Opérateur principal Activités Physiques et Sportives	C	1		1	1						1	0	0
	Opérateur qualifié Activités Physiques et Sportives	C	1		1							0	1	0
	Total		3	0	3	1	0	0	0	1	0	2	1	0
ANIMATION	Adjoint d'animation princ. 1ère classe	C			0							0	0	0
	Adjoint d'animation princ. 2ème classe	C	1		1							0	1	0
	Adjoint territoriaux d'Animation	C	7		7			2		2		4	3	0
	Total		8	0	8	0	0	2	0	2	0	4	4	0
CULTURELLE	Attaché de conservation du patrimoine	A	1		1	1						1	0	0
	Assistant Cons. patr. princ. de 2ème classe	B			0							0	0	0
	Assistant de conservation	B			0							0	0	0
	Adjoint territorial du patrimoine	C	1	2	3	1						1	0	2
Total		2	2	4	2	0	0	0	0	0	2	0	2	
POLICE MUNICIPALE	Chef de police municipale	C	1		1							0	1	0
	Brigadier-chef principal	C	1		1	1						1	0	0
	Gardien-Brigadier	C	3		3	2						2	1	0
	Total		5	0	5	3	0	0	0	0	0	3	2	0
TOTAL			176	33	209	92	2	29	5	21	20	169	34	6

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191226-DCM13-261219-DE
Date de télétransmission : 30/12/2019
Date de réception préfecture : 30/12/2019

Affaire n° 15 :
TABLEAU DES EFFECTIFS au 01/01/2020

FILIERES	GRADES	Cat.	POSTES PREVUS			POSTES POURVUS						POSTES DISPONIBLES		
			TC	TNC	Total	Titulaire		Intégré		Contract.		Total	TC	TNC
						TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC			
DIRECTION	Directeur Général des Services	A	1		1	1						1	0	0
	Total		1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
CABINET	Collaborateur du cabinet	A	1		1					1		1	0	0
	Total		1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0
ADMINISTRATIVE	Attaché Principal	A	2		2	2						2	0	0
	Attaché	A	4		4	1						1	3	0
	Rédacteur principal 1ère classe	B	2		2	2						2	0	0
	Rédacteur Principal 2ème classe	B	4		4	2						2	2	0
	Rédacteur	B	5		5	2						2	3	0
	Adjoint Adm Principal 1ère Classe	C			0							0	0	0
	Adjoint Adm Principal 2ème Classe	C	4		4	3						3	1	0
	Adjoint Administratif Territorial	C	27	2	29	20		1		2	2	25	4	0
Total		48	2	50	32	0	1	0	2	2	37	13	0	
TECHNIQUE	Ingénieur Principal	A	1		1							0	1	0
	Ingénieur	A	2		2							0	2	0
	Technicien Principal de 1ère classe	B	1		1	1						1	0	0
	Technicien Principal de 2ème classe	B	1		1							0	1	0
	Technicien	B	3		3	2				1		3	0	0
	Agent de Maîtrise principal	C	0		0							0	0	0
	Agent de Maîtrise	C	3		3	2						2	1	0
	Adjoint technique principal 1ère cl	C	4		4	4						4	0	0
	Adjoint technique principal 2ème cl	C	9		9	6						6	3	0
Adjoint technique territorial	C	73	18	91	34	1	21	2	14	13	85	4	2	
Total		97	18	115	49	1	21	2	15	13	101	12	2	
SANITAIRE & SOCIALE	Puéricultrice	A			0							0	0	0
	Educateur de Jeunes Enfants	A			0							0	0	0
	Assistant socio-éducatif	A			0							0	0	0
	Auxiliaire puériculture princ. 1ère classe	C			0							0	0	0
	Auxiliaire puériculture princ. 2ème classe	C	1		1			1				1	0	0
	Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C			0							0	0	0
	ATSEM principale de 2ème classe	C	3	11	14		1	2	3		5	11	1	2
Total		4	11	15	0	1	3	3	0	5	12	1	2	
SPORTIVE	Educateur Activités Physiques et Sportives	B	1		1					1		1	0	0
	Opérateur principal Activités Physiques et Sportives	C	1		1	1						1	0	0
	Opérateur qualifié Activités Physiques et Sportives	C	1		1							0	1	0
	Total		3	0	3	1	0	0	0	1	0	2	1	0
ANIMATION	Adjoint d'animation princ. 1ère classe	C			0							0	0	0
	Adjoint d'animation princ. 2ème classe	C	1		1							0	1	0
	Adjoint territoriaux d'Animation	C	7		7			2		2		4	3	0
	Total		8	0	8	0	0	2	0	2	0	4	4	0
CULTURELLE	Attaché de conservation du patrimoine	A	1		1	1						1	0	0
	Assistant Cons. patr. princ. de 2ème classe	B			0							0	0	0
	Assistant de conservation	B			0							0	0	0
	Adjoint territorial du patrimoine	C	1	2	3	1						1	0	2
Total		2	2	4	2	0	0	0	0	0	2	0	2	
POLICE MUNICIPALE	Chef de police municipale	C	1		1							0	1	0
	Brigadier-chef principal	C	1		1	1						1	0	0
	Gardien-Brigadier	C	3		3	2						2	1	0
	Total		5	0	5	3	0	0	0	0	0	3	2	0
TOTAL		169	33	202	88	2	27	5	21	20	163	33	6	

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191226-DCM13-261219-DE
Date de télétransmission : 30/12/2019
Date de réception préfecture : 30/12/2019